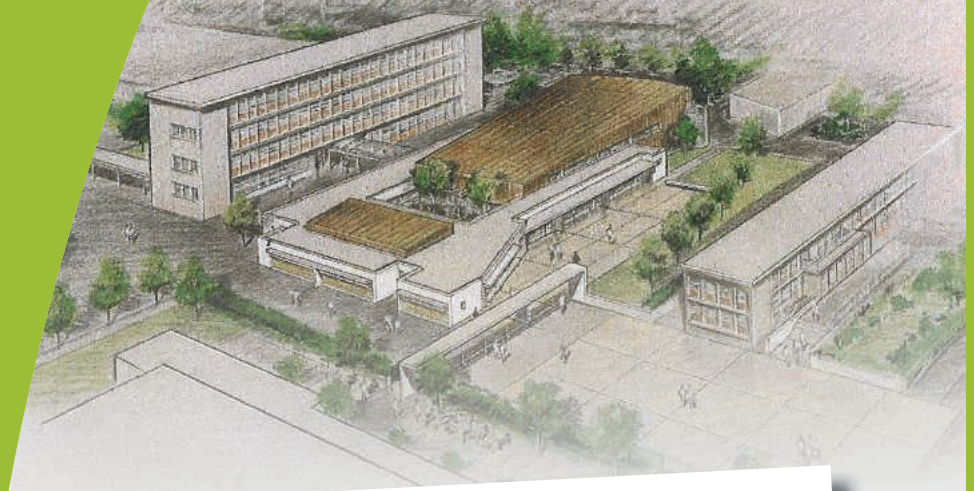

Le lycée Colbert,
C'est :

- Un lycée polyvalent qui accueille à la fois des élèves des filières générales (séries : scientifiques, littéraires, économiques et sociales),
  De l'enseignement technologique, de l'enseignement professionnel et de l'enseignement supérieur.
- 1 300 élèves,
- 300 membres du personnel,
- 30 000 m² de locaux,
- Plus de 100 000 heures de cours dispensées chaque année auprès des élèves,
- Un établissement en constante évolution (restructuration complète des ateliers et des laboratoires),
- Un organisme de formation continue à votre service : le GRETA de Bretagne Sud,
- Un pôle de transfert de technologie.

Imprimerie OLLIVIER - LORIENT

LYCEE COLBERT

Pour tous renseignements sur nos filières et nos investissements, contacter :

Monsieur Pascal MARZIN, Proviseur - Tél. 02 97 37 33 55 ou
Monsieur Hervé BONNIER, Chef de Travaux - Tél. 02 97 37 03 57

Pour tout renseignement d'ordre comptable, contacter :

Service comptabilité - Tél. 02 97 37 33 55 . Poste 1113

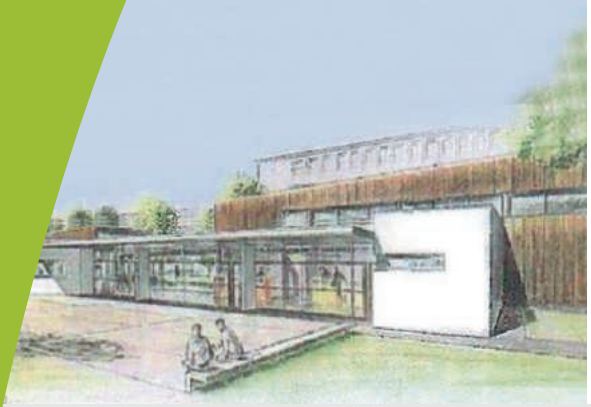

académie Rennes
Éducation nationale
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nous avons des intérêts communs, votre TAXE D'APPRENTISSAGE nous permet de mieux former vos collaborateurs de demain.

Lycée Colbert Lorient

LYCEE COLBERT

117 bd Léon Blum. BP 2135 LORIENT Cedex
Direction : Tél. 02 97 37 33 55 - Fax 02 97 83 25 94
Chef de Travaux : Tél. 02 97 37 03 57 - Fax 02 97 37 27 16

Taxe d'Apprentissage

Comment procéder ?

Organismes Collecteurs

Les entreprises doivent avoir recours aux organismes collecteurs agréés pour effectuer des versements auprès de notre lycée.

VOUS DEVEZ NOTIFIER À VOTRE ORGANISME D'AFFECTER LA TAXE, EN FONCTION DU BARÈME **(hors quota)**, AU LYCÉE COLBERT.
(Décret 2014-985 du 28 août 2014)

Il est également important de nous informer de votre versement par une simple note ou photocopie, afin d'éviter toute erreur ou omission.

Versement en nature

La taxe d'apprentissage peut également être versée en nature sous forme d'équipements correspondant à un usage pédagogique.
Pour de plus amples renseignements, veuillez nous consulter.

Contact :

Hervé Bonnier
Chef de Travaux
Téléphone : 02 97 37 03 57
Courriel : herve.bonnier@ac-rennes.fr

Nos formations à votre service :

Cadres Supérieurs

B.T.S Electrotechnique (ELT)
B.T.S Conception de Produits Industriels (CPI)
B.T.S Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques (CRSA)
B.T.S Après-Vente Automobile (AVA)
- option véhicules particuliers
- option véhicules industriels

B.T.S Contrôle Industriel et Régulation Automatique (CIRA)
POST BTS Expertise Automobile (DEA)

Cadres Moyens

BAC Professionnel : Technicien en Chaudronnerie Industrielle (TCI)

BAC Professionnel : Maintenance des Véhicules Automobiles (MVA)

BAC Professionnel : Electrotechnique, Energie, Equipements Communicants (ELEEC)

BAC Professionnel : Ouvrage du Bâtiment - Métallerie - En alternance

BACS Généraux : L, ES, SSVT et S Sciences de l'Ingénieur

Bac STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)
4 spécialités :
- Innovation Technologie et Eco Conception (ITEC)
- Systèmes d'Information et Numérique (SIN)
- Energie et Environnement (EE)
- Architecture et Construction (AC)

BAC STL (Sciences et Technologies de Laboratoire) Spécialité SPCL

Ouvriers Qualifiés

CAP Maintenance des Véhicules Automobiles (MVA)
CAP Réalisation en Chaudronnerie Industrielle (RCI)
BEP Electrotechnique Energie Equipements Communicants (ELEEC)